

## Grippe aviaire et risques professionnels

La grippe aviaire est une zoonose due à un virus de la famille des Orthomyxoviridae. Il s'agit d'une Maladie Réputée Contagieuse et notifiable à l'OIE. Le virus H5N1 peut être l'origine de cas de grippe aviaire chez l'homme. En effet, les experts craignent une adaptation du virus de l'Influenza aviaire à l'homme ce qui pourrait entraîner un risque de pandémie.

Les professionnels des filières avicoles sont couramment en contact avec des oiseaux potentiellement contaminés. Ce dossier fait le point sur les risques professionnels et les mesures de prévention à mettre en place.

### Maladie(s)

- » Grippe aviaire

### Espèce(s) concernée(s)

- » Volaille
- » Oiseau

### Agent(s) pathogène(s)

- » Virus de l'influenza aviaire (Orthomyxoviridae, Influenzavirus A)

### Mot(s) clé(s)

- » Contamination
- » Hygiène
- » Maladie émergente
- » Médecine du travail
- » Police sanitaire
- » Prévention
- » Recommandation
- » Risque
- » Transmission

### Ressource(s)

- » Grippe aviaire : Fiche technique de l'OIE
- »

### Consulter la ressource

[http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParIntranetID/OM:Document:A976A3C0D79DB979C1257131004F822C/\\$FILE/Visu.html](http://www.inrs.fr/inrs-pub/inrs01.nsf/IntranetObject-accesParIntranetID/OM:Document:A976A3C0D79DB979C1257131004F822C/$FILE/Visu.html)